



ASSOCIATION DE PLAISANCIERS  
A.D.I.C. - PAVILLON BLANC  
59, rue de la Digue  
BUREAU DU PORT  
83240 CAVALAIRE - FRANCE  
Association Loi 1901

Cavalaire, le 16 septembre 2018

Monsieur Philippe Leonelli  
Hôtel de Ville  
Place Benjamin Gaillard  
83240 – CAVALAIRE-sur-mer

Objet : Projet ECOBLEU – Retour des contrats de Garantie d'usage dûment signés  
Lettre Recommandée avec AR

Monsieur Le Maire,

Par courrier de janvier 2018, le directeur du port a adressé aux plaisanciers souhaitant acquérir une garantie d'usage dans le port de Cavalaire, le contrat de garantie d'usage et l'appel de fonds correspondant.

Huit mois se sont écoulés, la direction du port annonce depuis plusieurs semaines que près de 530 garanties d'usage ont été vendues, que près de 6 M€ TTC ont été encaissés, et que les contrats signés par les plaisanciers sont à la signature des représentants de la mairie et du concessionnaire, la SPL Port Heraclea. Je tiens à vous informer que les plaisanciers s'inquiètent et réclament avec insistance le retour des contrats signés.

Je m'adresse à vous en tant que maire de Cavalaire et Président Directeur Général de la SPL Port Heraclea, et je vous demande par la présente de renvoyer sous quinzaine aux plaisanciers acquéreurs d'une garantie d'usage dans le port de Cavalaire, les contrats dûment signés.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre-Yves Thiriez  
Président de l'ADIC – Pavillon blanc  
Association de plaisanciers